CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LE DEVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

SERIE ETUDES ET DOCUMENTS DU CERDI

Immigration et croissance économique en France entre 1994 et 2008

Hippolyte d'ALBIS, Ekrame BOUBTANE, Dramane COULIBALY

Etudes et Documents n° 05

January 2013

CERDI
65 BD. F. MITTERRAND
63000 CLERMONT FERRAND – FRANCE
TÉL. 04 73 71 74 00
FAX 04 73 17 74 28
www.cerdi.org

The authors

Hippolyte d'ALBIS
Professor**,** Paris School of Economics, Université Paris 1 et INED
Email: Hippolyte.d-albis@univ-paris1.fr

Ekrame BOUBTANE
Associate Professor, Clermont Université, Université d'Auvergne, CNRS, UMR 6587, CERDI, 63009 Clermont Ferrand
Email: Ekrame.BOUBTANE@udamail.fr

Dramane COULIBALY
Associate Professor, University of Paris Ouest, EconomiX-CNRS,
Email: dcoulibaly@u-paris10.fr

La série des *Etudes et Documents* du CERDI est consultable sur le site :
http://www.cerdi.org/ed

Directeur de la publication : Patrick Plane
Directeur de la rédaction : Catherine Araujo Bonjean
Responsable d'édition : Annie Cohade
ISSN : 2114 - 7957

Avertissement :

Les commentaires et analyses développés n'engagent que leurs auteurs qui restent seuls responsables des erreurs et insuffisances.

Résumé/ Abstract

Cet article propose une évaluation quantitative des interactions entre d'une part, le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant et le taux de chômage, et d'autre part, l'immigration permanente en France métropolitaine sur la période 1994-2008. L'immigration est mesurée par les titres de séjour de plus d'un an accordés aux étrangers en provenance des pays tiers et est décomposée par motifs d'admission. L'estimation de modèles vectoriels autorégressifs (VAR) donne les résultats suivants. Le taux d'immigration, et en particulier d'immigration familiale, a un effet positif et significatif sur le PIB par habitant, tandis que les effets de l'immigration sur le chômage ne sont pas significatifs. Par ailleurs, le PIB par habitant a un effet positif et significatif sur le taux d'immigration et le taux de chômage à un effet négatif et significatif sur le taux d'immigration de travail.

Mots clés / Key Words : Immigration, Croissance, Modèles VAR
Codes JEL / JEL classification: E20, F22, J61

Acknowledgements / Remerciements

Les auteurs remercient tout particulièrement Xavier Thierry pour son aide précieuse tout au long de la réalisation de ce travail. Les auteurs restent seuls responsables des erreurs et omissions qui pourraient subsister.

Immigration et croissance économique en France entre 1994 et 2008[1]

Hippolyte d'ALBIS[2], Ekrame BOUBTANE[3] et Dramane COULIBALY[4]

27 février 2013

Résumé : Cet article propose une évaluation quantitative des interactions entre d'une part, le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant et le taux de chômage, et d'autre part, l'immigration permanente en France métropolitaine sur la période 1994-2008. L'immigration est mesurée par les titres de séjour de plus d'un an accordés aux étrangers en provenance des pays tiers et est décomposée par motifs d'admission. L'estimation de modèles vectoriels autorégressifs (VAR) donne les résultats suivants. Le taux d'immigration, et en particulier d'immigration familiale, a un effet positif et significatif sur le PIB par habitant, tandis que les effets de l'immigration sur le chômage ne sont pas significatifs. Par ailleurs, le PIB par habitant a un effet positif et significatif sur le taux d'immigration et le taux de chômage à un effet négatif et significatif sur le taux d'immigration de travail.

Mots clef : Immigration, Croissance, Modèles VAR

Codes JEL : E20, F22, J61

[1] Les auteurs remercient tout particulièrement Xavier Thierry pour son aide précieuse tout au long de la réalisation de ce travail. Les auteurs restent seuls responsables des erreurs et omissions qui pourraient subsister.

[2] Paris School of Economics, Université Paris 1 et INED

[3] CERDI, Université d'Auvergne

[4] EconomiX-CNRS, Université Paris Ouest

Introduction

La relation théorique entre l'immigration et la croissance économique d'un pays est *a priori* ambigüe. De plus, les effets macroéconomiques de l'immigration dépendent de concepts théoriques très précis mais difficiles à appréhender empiriquement. La migration est en premier lieu un accroissement de la population qui peut entrainer une « dilution du capital » et une baisse temporaire du PIB par tête si les rendements d'échelle sont constants ou, au contraire, un « effet d'échelle » entrainant une hausse permanente du taux de croissance si les rendements sont croissants. La migration constitue également une entrée de population qui peut avoir des caractéristiques différentes en termes d'âge, de capital humain ou de patrimoine, de celles de la population résidente. L'effet économique de cet accroissement de diversité dépend alors du degré de complémentarité entre les caractéristiques en question dans la fonction de production. L'effet économique de la migration transitant par le marché du travail, il est nécessaire de compléter l'analyse agrégée par une évaluation des effets spécifiques aux marchés sur lesquels les migrants sont représentés. Le degré de mobilités géographique et professionnelle des autochtones et le mécanisme de formation des salaires sont les paramètres qui permettent de trancher théoriquement. La croissance économique a en retour un effet sur la migration. Elle influence les choix de localisation des migrants en modifiant l'échelle des motivations et des opportunités. Elle influence également la politique migratoire du pays d'accueil *via* les éventuels besoins de main d'œuvre exprimés par les professionnels et la perception des effets de l'immigration par les électeurs.

L'objet de cette étude est de proposer une évaluation quantitative de la relation entre immigration et croissance sans *a priori* ni hypothèses théoriques. Elle estime deux modèles VAR à partir de séries de données sur le nombre d'attribution de titres de séjour de plus d'un an et les séries usuelles de la macroéconomie, le PIB par habitant et le taux de chômage. Le champ de l'étude est la France métropolitaine entre 1994 et 2008 et les immigrants en provenance de pays non Européens. Cette période est caractérisée par des flux de migrants pour motif de travail proportionnellement modestes en comparaison des autres entrées, notamment familiales. Le modèle est estimé en niveau et l'effet d'une variable sur la dynamique d'une autre est calculé en utilisant des fonctions de réponses impulsionnelles généralisées (GIRF), proposées par Pesaran et Shin (1998). Les estimations permettent de conclure à un effet positif et significatif du taux de migration sur le PIB par habitant. La

décomposition par motifs indique en outre que la migration familiale est favorable à la croissance économique : l'élasticité du PIB par habitant un an après un choc permanent sur le taux de migration des familles est de 0,02. Ce résultat, qui diffère des études sur données de panel qui trouvent que la migration n'a pas d'effet sur le PIB par habitant, suggère que la migration est plus bénéfique en France qu'elle ne l'est en moyenne dans les pays de l'OCDE. En revanche, les données ne permettent pas de conclure quant à un éventuel effet de la migration sur le taux de chômage. L'avantage de la modélisation VAR également est de pouvoir isoler l'effet des variables macroéconomiques sur la migration. Les estimations indiquent une réaction assez forte du taux de migration au PIB par habitant : les élasticités du taux de migration des travailleurs et des familles à un an sont respectivement de 0,31 et 0,26. Ceci s'explique soit par une politique de délivrance de titres plus favorable en période de croissance soit par une plus forte demande de titres, bien que l'analyse effectuée ne permette pas de trancher entre ces deux explications potentielles. Le taux de chômage influence pour sa part négativement la migration de travail. L'élasticité est en valeur absolue comparable à celle relative au PIB par habitant mais son effet est plus durable. Au total, les résultats économétriques indiquent une certaine pro-cyclicité entre la migration et les performances macroéconomiques. Ils complètent, par ailleurs, les études empiriques sur la migration utilisant des données françaises[5].

L'article est structuré de la façon suivante. Dans la section 1, les séries de données, en particulier celles concernant la migration, sont présentées. Dans la section 2, les modèles estimés sont décrits et les fonctions de réponses sont présentées. Dans la section 3, les résultats économétriques sont discutés et mis en relation avec la littérature proche. Enfin, les perspectives de recherches offertes par cette étude sont décrites en conclusion.

1. Données statistiques

Les modèles sont estimés à partir de trois types de séries chronologiques : le PIB par habitant, le taux de chômage, et le taux de migration, avec, dans un second temps, une décomposition de ce dernier par motifs d'admission. Les séries de données utilisées sont mensuelles, couvrent la période 1994-2008 et sont corrigées des variations saisonnières. Elles concernent la France métropolitaine.

[5] Voir, notamment, Jayet et Ukrayinchuk (2007) sur les choix de localisation, Dos Santos et Wolff (2010) sur le retour, Miotti *et al.* (2010) sur les transferts, Dos Santos (2005), Algan *et al.* (2010), et Ortega et Verdugo (2011) sur le marché du travail et Chojnicki et Ragot (2012) sur la protection sociale.

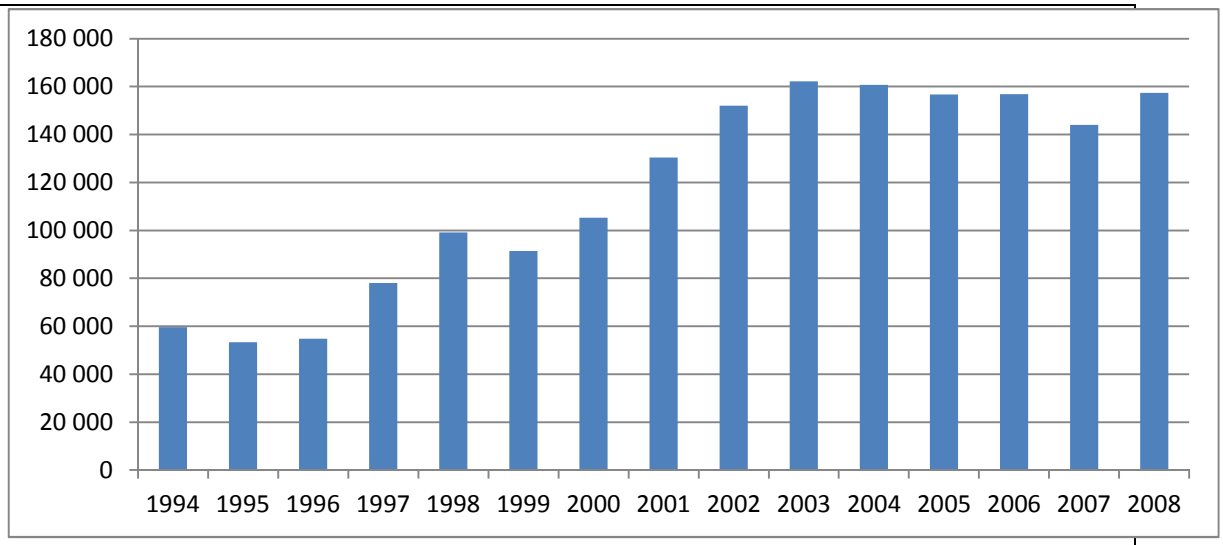
Le nombre d'habitants est obtenu à partir des séries de population de l'INSEE qui déterminent la taille de la population en France métropolitaine au 1er de chaque mois. Le PIB par habitant est calculé en mensualisant les séries trimestrielles de PIB réel établies par l'INSEE. La mensualisation[6] est réalisée en utilisant l'indicateur mensuel de la production industrielle de l'OCDE. Les taux de chômage mensuels proviennent de la base « Statistiques sur le Marché du Travail » de l'OCDE.

Les statistiques de flux d'immigration étrangère sont construites par l'INED à partir des fichiers AGDREF du ministère de l'Intérieur qui rassemblent les informations relatives aux demandeurs de titres de séjour[7]. Les statistiques concernent les dates de délivrance de premiers titres de séjour d'une durée de validité d'au moins un an attribués à des étrangers arrivés majeurs. La date de délivrance est bien entendu postérieure à la date d'arrivée du migrant du fait du délai que peut prendre la procédure, mais également parce que le migrant peut avoir auparavant bénéficié d'un titre de moins d'un an ou peut avoir résidé irrégulièrement sur le territoire. Néanmoins, la date de délivrance indique l'entrée dans le statut de migrant de longue durée et, dans certains cas, l'octroi de nouveaux droits sur le marché du travail.

Dans le cadre de l'étude, seuls les titres délivrés aux ressortissants de pays tiers sont retenus. C'est-à-dire de tous les pays sauf ceux de l'Union Européenne à 15, de l'Espace Economique Européen (qui inclut l'Islande, la Suisse, le Liechtenstein et la Norvège), de Chypre et de Malte ; la détention de titres de séjour n'étant en effet plus obligatoire pour les ressortissants de ces pays depuis 2004. Par ailleurs, les titres attribués aux ressortissants en provenance d'Estonie, de Lettonie, Lituanie, Hongrie, République Tchèque, Pologne et Slovénie sont inclus même s'il n'y a plus d'obligation de détention depuis le 1er juillet 2008. Il est à noter que depuis 2009, la procédure a été réformée avec, notamment, la création de visas valant titres de séjours délivrés à l'étranger par les consulats de France.

Graphique 1 : Délivrance de titres de séjours d'au moins un an
aux ressortissants majeurs provenant de pays tiers

[6] Denton (1971).
[7] Voir Thierry (2001) pour, notamment, une présentation plus détaillée de la base de données.



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'INED

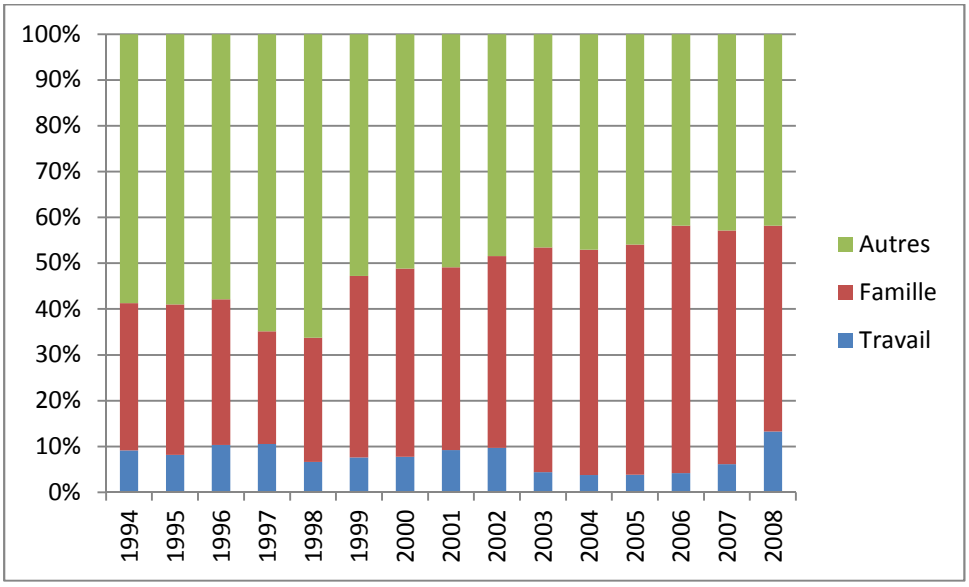
Le graphique 1 représente les flux annuels d'immigration permanente. Ils ont augmenté au cours de la période 1997-2002 et se sont stabilisés ensuite aux alentours de 150 000 titres par an.

Les statistiques de l'INED permettent également une décomposition des flux par motifs d'admission. Pour mieux épouser les objectifs de l'étude, les motifs ont été regroupés en trois catégories en fonction de leur pertinence économique, notamment quant aux droits d'accès au marché du travail que les titres confèrent. Une première catégorie regroupe les migrants ayant bénéficié d'un titre de séjour d'au moins un an pour motif de travail. Elle représente en moyenne 7,6% du total des titres délivrés, ce qui représente 4 300 à 20 800 titres par an. Les hommes sont très majoritairement bénéficiaires, avec en moyenne 68% des titres. Une seconde catégorie regroupe les migrants obtenant un titre pour motifs familiaux. Elle recouvre les titres attribués au motif de « conjoint d'étrangers », comme par exemple dans le cadre d'une procédure de regroupement familial, mais également les motifs « conjoints de français » et « ascendants et descendants de français ». Ces deux derniers motifs représentent en moyenne 27 % des délivrances de titres, ce qui représente 10 800 à 57 100 titres par an. La catégorie migration familiale inclut également les titres délivrés pour le motif « vie privée et familiale » qui concerne par exemple les familles accompagnant des travailleurs munis d'un titre de séjour d'un an et plus tel que les récents bénéficiaires des cartes « Compétences et Talents » ou les scientifiques. Les procédures d'obtention des titres ne sont pas les mêmes pour les familles d'étrangers et de français, mais dans les deux cas le titre de séjour donne

l'accès au marché du travail. Les femmes sont majoritaires parmi les migrants obtenant un titre pour motif familial. Une dernière catégorie regroupe tous les autres motifs. En particulier, le motif « étudiant » est proportionnellement très important (17 700 à 51 300 titres par an), donne le droit à travailler à temps partiel, mais est habituellement assimilé dans les classifications internationales à de la migration temporaire. Le motif « visiteur » peut être attribué à des demandeurs ayant des liens familiaux avec les résidants mais il ne donne pas l'accès au marché du travail. Le motif « retraité », qui n'existe que depuis 2004, ne donne pas l'accès au marché du travail. En revanche, les titres délivrés au motif de « régularisation », relativement importants en 1997 et 1998, et de « réfugiés et apatrides » donnent l'accès au marché du travail mais il n'est pas possible de distinguer les travailleurs des familles.

Le graphique 2 représente les parts relatives des trois catégories définies ci-dessus dans les flux annuels de migration permanente. La part des migrants pour motifs familiaux a augmenté au cours de la période considérée et était supérieure à 50 % entre 2005 et 2007.

Graphique 2 : Parts relatives des catégories de motifs de délivrance de titres de séjours



Source : calculs des auteurs à partir des données INED

Les taux de migration sont obtenus en divisant les entrées mensuelles par le nombre de résidants en France métropolitaine au 1er de chaque mois.

2. Modélisation économétrique

L'analyse de la relation entre l'immigration et la situation macroéconomique est réalisée à l'aide d'un modèle VAR dont la spécification de base est la suivante :

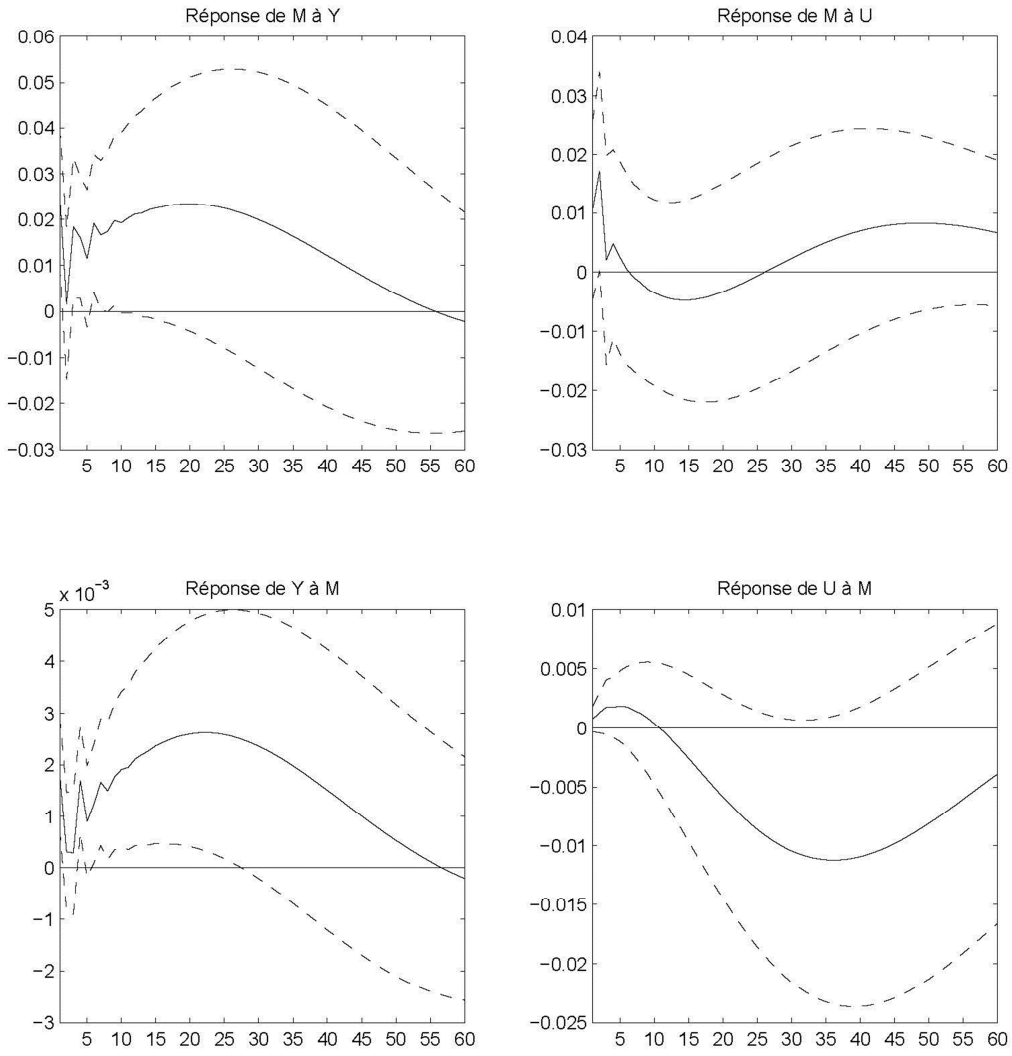
$$X_t = A(L)\, X_t + \varepsilon_t$$

où $X_t = [Y_t , U_t , M_t]'$ est un vecteur comprenant le logarithme de trois variables : le PIB par habitant Y_t, le taux de chômage U_t, et le taux de migration M_t, tandis que $A(L)$ représente le polynôme retard et ε_t le résidu. Comme l'objet de l'analyse n'est pas de caractériser une relation de long terme, ce qui serait difficile et peu pertinent étant donnée la couverture temporelle des séries utilisées, les variables sont considérées en niveau. Comme l'expliquent Sims, Stock et Watson (1990), ne pas prendre le processus en différence première permet d'éviter une éventuelle perte d'information contenue dans les données lorsque qu'il existe une relation de cointégration entre les variables. Pour l'estimation, une constante et un trend déterministe sont ajoutés.

Les effets dynamiques d'une variable sur une autre sont calculés en utilisant des fonctions de réponses impulsionnelles généralisées (GIRF), suivant la méthode de Pesaran et Shin (1998) qui identifie les chocs en se basant sur l'historique de leurs corrélations observées. Cette approche n'impose pas une orthogonalisation des chocs et est invariante à l'ordre des variables du modèle VAR. Le choix du nombre de retards a été effectué à l'aide des tests AIC (Akaike information criterion) et BIC (Bayesian information criterion) et a conduit à sélectionner trois retards.

Le graphique 3 présente les GIRF engendrées par l'augmentation de 1% d'une variable. L'intervalle de confiance étant de 5% à gauche et de 5% à droite.

Graphique 3 : GIRF du premier modèle



Les résultats, illustrés par le Graphique 3, sont les suivants. La réponse du PIB par habitant au taux de migration est positive et significative du 9ème au 20ème mois après le choc. Par ailleurs, la réponse du taux de migration au PIB par habitant est positive et significative mais de façon discontinue pendant les six premiers mois. En revanche, ni la réponse du taux de chômage au taux de migration, ni la réponse du taux de migration au taux de chômage ne sont significatives.

Les effets d'une hausse permanente de 1% d'une variable sur une autre sont renseignés dans le tableau 1, qui présente les élasticités et, entre parenthèses, les écarts-types associés. Les élasticités non significatives ne sont pas reproduites.

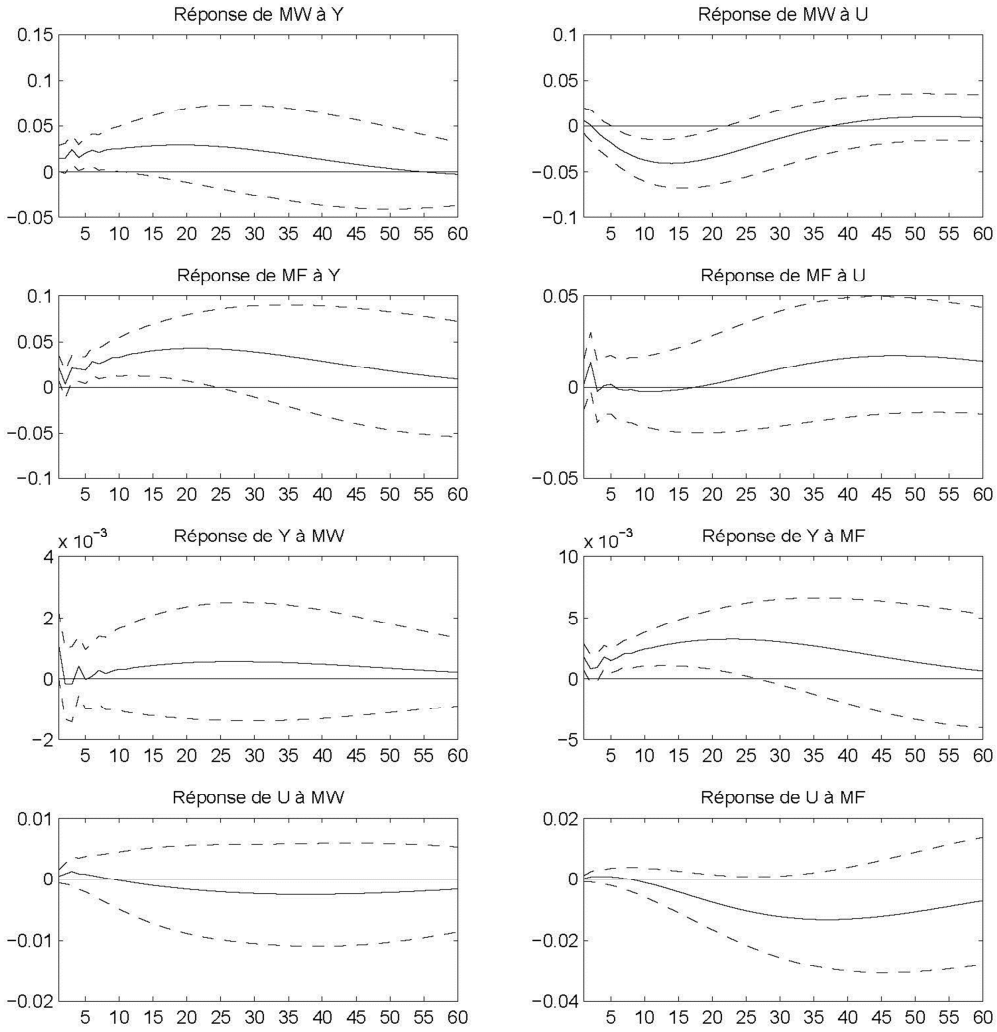
Tableau 1 : Réponses cumulées du premier modèle

	12 mois*	24 mois	35 mois
Elasticités du PIB par habitant au taux de migration	0,017 (0,008)	0,047 (0,02)	0,073 (0,037)
Elasticité du taux de migration au PIB par habitant	0,18 (0,09)	-	-

* 11 mois dans le cas de l'élasticité du taux de migration au PIB par habitant

Un second modèle VAR a ensuite été estimé à partir d'un vecteur de dimension quatre : $X_t = [Y_t , U_t , MW_t , MF_t]'$ où MW_t représente le logarithme du taux de migration des travailleurs et MF_t est le logarithme du taux de migration des familles. Ces deux dernières variables correspondent au deux catégories décrites dans la section précédente. Le graphique 4 présente les GIRF du modèle.

Graphique 4 : GIRF du second modèle



Les résultats sont les suivants. La réponse du PIB par habitant au taux de migration des familles est positive et significative, continument du 4ème au 22ème mois, tandis que celle associée au taux de migration des travailleurs n'est pas significative. Par ailleurs, la réponse du taux de migration des familles et des travailleurs au PIB par habitant est positive et significative, du 3ème au 20ème mois dans le premier cas et de façon discontinue entre le 3ème et le 6ème mois dans le second. La réponse du taux de chômage à la migration n'est pas significative. En revanche, la réponse du taux de migration des travailleurs au taux de chômage est négative et significative du 6ème au 19ème mois tandis que la réponse du taux de migration des familles au taux de chômage n'est pas significative.

Les effets d'une hausse permanente de 1% d'une variable sur une autre sont renseignés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Réponses cumulées du second modèle

	12 mois	24 mois	36 mois*
Elasticités du PIB par habitant au taux de migration des familles	0,02 (0,007)	0,06 (0,02)	0,09 (0,04)
Elasticités du taux de migration des familles au PIB par habitant	0,31 (0,11)	0,81 (0,34)	1,17 (0,59)
Elasticité du taux de migration des travailleurs au PIB par habitant	0,26 (0,12)	-	-
Elasticités du taux de migration des travailleurs au taux de chômage	-0,27 (0,12)	-0,17 (0,29)	-0,84 (0,42)

* 33 mois dans les cas de l'élasticité des taux de migration

3. Discussion des résultats économétriques

L'estimation de modèles VAR sur données françaises sur la période 1994-2008 permet de mieux appréhender la nature des relations entre la migration en provenance de pays tiers et les performances macroéconomiques nationales.

Les GIRF construites à partir des modèles estimés montrent que le PIB par habitant réagit positivement au taux de migration. Cette réaction est robuste à la décomposition de la migration par motifs de délivrance des titres de séjour. L'ampleur de l'effet est assez importante car les élasticités à un an sont de 0,017 de 0,02 lorsque, respectivement, la migration totale et la migration des familles sont considérées. Ces résultats sont différents de ceux obtenus à partir d'estimations en données de panel qui concluent plutôt à l'absence d'effet de la migration sur le PIB. En particulier, Ortega et Peri (2009) estiment un modèle de gravité à l'aide de données concernant quatorze pays de l'OCDE, dont la France, sur la période 1980-2005. Ils trouvent que l'immigration accroît le PIB de un pour un, et qu'elle n'a donc pas d'effet sur le PIB par habitant. Par ailleurs, certains auteurs ont estimé en données de

panel un modèle de type Solow augmenté du capital humain pour évaluer les ampleurs de l'effet positif d'un accroissement du capital humain d'une part, et de l'effet négatif de la dilution du capital d'autre part. Dolado, Goriaet et Ichino (2004) trouvent que l'effet de dilution est globalement plus important, tandis que Boubtane et Dumont (2013) trouvent que, pour la France, l'effet capital humain l'emporte. La migration semble donc plus favorable à l'activité économique en France que dans le reste des pays de l'OCDE.

Les modèles estimés dans la section précédente ne permettent pas de conclure à un effet significatif de la migration de pays tiers sur le taux de chômage en France. Ceci est dans la lignée des études précédentes qui, bien que parfois contradictoires, ont conclu soit à des effets très modérés soit à l'absence d'effet de la migration sur le chômage. En particulier, Hunt (1992) étudie l'effet des rapatriés d'Algérie de 1962 comme une expérience naturelle et montre que l'arrivée de 900 000 personnes a accru le taux de chômage des résidents de 0,3 points de pourcentage. A l'inverse, Gross (2002), qui estime un VAR sur données françaises entre 1975 et 1994 en imposant des relations structurelles sur les variables, ne trouve pas d'effet significatif à court terme de la migration sur le chômage. Les études concernant un panel de pays, dont la France, conduisent également à des résultats contradictoires. Angrist et Kugler (2003) étudient 18 pays européens entre 1983 et 1999 et concluent que la part des étrangers réduit l'emploi des autochtones mais que la part des étrangers non européens n'a pas d'effet significatif. Jean et Jiménez (2011) étudient ces mêmes pays entre 1984 et 2003 et concluent à un effet positif mais temporaire de la part des étrangers sur le chômage des autochtones. A l'inverse, Ortega et Peri (2009) montrent que l'immigration accroit l'emploi sans effet sur les autochtones et Damette et Fromentin (2013) trouvent que l'immigration réduit à court terme le chômage. La relation de long terme entre immigration et chômage a été étudiée pour la France par Gross (2002) et pour la Colombie Britannique par Gross (2004). Dans les deux cas, une relation négative et significative est établie. Enfin, les travaux qui ont étudié la causalité entre migration et chômage concluent soit à l'absence de causalité de la migration vers le chômage (Withers et Pope, 1985, et Pope et Withers, 1993, pour l'Australie, Shan, Morris et Sun, 1999, pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande et Islam, 2007, pour le Canada) soit à une causalité négative (Kónya, 2000, pour l'Australie).

Il est également intéressant de constater que le nombre de titres de séjour attribués évolue en fonction des conditions macroéconomiques. Les GIRF construites indiquent que le taux de migration réagit positivement au PIB par tête. La décomposition par motifs suggère que la réaction est plus forte et plus durable dans le cas de la migration familiale. Ce résultat

est conforme à l'étude de causalité de long terme réalisée par Morley (2006) à l'aide de données annuelles entre 1930 et 2002 pour l'Australie, le Canada et les Etats-Unis. Les GIRF montrent également que la migration des travailleurs réagit négativement au taux de chômage tandis que la migration des familles n'est pas significativement affectée. Cet effet du chômage sur la migration confirme les résultats de Damette et Fromentin (2013) et les études de causalité à long terme réalisées par Withers et Pope (1985) et Pope et Withers (1993) sur l'Australie et par Islam (2007) sur le Canada.

Conclusion

Contrairement à une idée parfois commune et malgré l'ambigüité des effets soulignée par les modèles théoriques, la plupart des études empiriques ne permettent pas de conclure à un effet négatif de l'immigration sur l'économie du pays d'accueil (Friedberg et Hunt, 1995, Chojnicki, 2004). L'étude du cas de la France entre 1994 et 2008 va au-delà. Bien que la majorité des bénéficiaires de titres de séjour de plus d'un an soit venue pour raisons familiales, les immigrés en provenance de pays tiers ont significativement contribué à la croissance du PIB par habitant. Ils ont donc participé à l'amélioration des conditions de vie moyennes des autochtones. De plus, l'entrée de migrants réagit significativement aux performances macroéconomiques : l'ensemble des migrants réagit positivement au PIB par habitant et les migrants pour motif de travail réagissent négativement au taux de chômage. Des investigations supplémentaires sont nécessaires pour distinguer, parmi les causes possibles, ce qui revient à l'attractivité du territoire et aux choix de politique migratoire.

De nombreuses dimensions du phénomène migratoire n'ont, bien entendu, pas été abordées dans cet article. En particulier, les effets économiques de la migration sur les pays de départ sont très certainement importants même s'ils ne sont pas nécessairement négatifs (Docquier et Rapoport, 2012). Allié à des effets positifs pour le pays d'accueil, ceci peut accréditer l'idée d'un gain mutuellement avantageux de la migration internationale. En outre, l'étude récente de Alesina *et al.* (2013) montre que la diversité des lieux de naissance des migrants a un effet positif sur la croissance des pays riches. Comme la base de données de l'INED renseigne également la nationalité des bénéficiaires de titres de séjour (Thierry, 2010), le prolongement naturel de l'étude présentée ici consiste à étudier l'effet de la diversité géographique des migrants sur la croissance française.

Bibliographie

A. Alesina, J. Harnoss et H. Rapoport (2013), Birthplace diversity and economic prosperity, NBER Working Papers 18699

Y. Algan, C. Dustmann, A. Glitz et A. Manning (2010), The economic situation of first and second-generation immigrants in France, Germany and the United Kingdom. Economic Journal 120, F4-F30

J. Angrist et A. Kugler (2003), Protective or counter-productive? Labor market institutions and the effect of immigration on EU native. Economic Journal 113, F302–F331.

E. Boubtane et J.C. Dumont (2013), Immigration and economic growth in the OECD countries 1986-2006: A panel data analysis. CES working paper 2013.13, University Paris 1

X. Chojnicki (2004), The economic impact of immigration for the host countries, Brussels Economic Review 47, 9–28

X. Chojnicki et L. Ragot (2012), Immigration, vieillissement démographique et financement de la protection sociale, Revue économique 63, 501–512

O. Damette et V. Fromentin (2013), Migration and labour markets in OECD countries: A panel cointegration approach. Applied Economics 45, 2295–2304

F. T. Denton (1971), Adjustment of monthly or quarterly series to annual totals: An approach based on quadratic minimization, Journal of the American Statistical Association 66, 99–102

F. Docquier et H. Rapoport (2012), Globalization, brain drain, and development, Journal of Economic Literature 50, 681–730

J. Dolado, A. Goria et A. Ichino (1994), Immigration, human capital and growth in the host country. Evidence from pooled country data. Journal of Population Economics 7, 193–215

M. Domingues Dos Santos (2005), Travailleurs maghrébins et portugais en France. Le poids de l'origine, Revue économique 56, 447–464

M. Domingues Dos Santos et F.-C. Wolff (2010), Pourquoi les immigrés portugais veulent-ils tant retourner au pays ?, Working Papers hal-00449630, HAL.

R. M. Friedberg et J. Hunt (1995), The impact of immigrants on host country wages, employment and growth. Journal of Economic Perspectives 9, 23–44

D. Gross (2002), Three million foreigners, three million unemployed? Immigration flows and the labour market in France. Applied Economics 34, 1969–1983

D. Gross (2004), Impact of immigrant workers on a regional labour market. Applied Economics Letters 11, 405–408

J. Hunt (1992), The impact of the 1962 repatriates from Algeria on the French labor market. Industrial and Labor Relations Review 45, 556–572

A. Islam (2007), Immigration unemployment relationship: The evidence from Canada. Australian Economic paper 46, 52–66.

H. Jayet et N. Ukrayinchuk (2007), La localisation des immigrants en France : Une première approche, Revue d'économie régionale et urbaine 0(4), 625–649

S. Jean et M. Jiménez (2011), The unemployment impact of immigration in OECD countries, European Journal of Political Economy 27, 241-256

L. Kónya (2000), Bivariate causality between immigration and long-term unemployment in Australia, 1981-1998, Working Paper, Victoria University, School of Applied Economics, No. 18/00, p. 37

L. Miotti, E. M. Mouhoud et J. Oudinet (2010), Determinants and uses of remittances to Southern and Eastern Mediterranean countries: Insights from a new survey, Development Working Papers 288, Centro Studi Luca d'Agliano, Université de Milan

B. Morley (2006), Causality between economic growth and immigration: An ARDL bounds testing approach. Economics Letters 90, 72–76

F. Ortega et G. Peri (2009), The causes and effects of international migrations: Evidence from OECD countries 1980-2005. NBER working paper 14833

J. Ortega et G. Verdugo (2011), Immigration and the occupational choice of natives: A factor proportions approach, IZA Discussion Papers 5451

H. H. Pesaran et Y. Shin (1998), Generalized impulse response analysis in linear multivariate models. Economics Letters 58, 17–29

D. Pope et G. Withers (1993), Do migrants rob jobs? Lessons of Australian history, 1861-1991. Journal of Economic History 53, 719–742

C. A. Sims, J. H. Stock et M. W. Watson (1990), Inference in linear time series models with some unit roots. Econometrica 58, 113–144

X. Thierry (2001), Les entrées d'étrangers en France de 1994 à 1999. Population 56, 421–448

X. Thierry (2010), Les origines nationales des immigrés arrivés récemment en France. Regards croisés sur l'économie 8, 41–48

G. Withers et D. Pope (1985), Immigration and unemployment. Economic Record 61, 554–563